

Remise du prix du livre Sciences pour tous des collégiens et de des lycéens à l'Académie des Sciences

Le premier prix national de livre Sciences pour tous des collégiens et des lycéens sera remis le 2 juin à 14h30 à l'Académie des Sciences de Paris. Les éditeurs du groupe Sciences pour tous du Syndicat national de l'édition se réjouissent de la nationalisation de ce prix, organisé depuis 2006 au niveau local par le Rectorat de Bordeaux et le Rectorat de Rouen.

Choisi par les lycéens des classes de seconde et des collégiens des classes de quatrième engagés dans cette opération, les livres lauréats seront récompensés à cette occasion. Essai, album illustré ou fiction, les livres distingués par le jury de lycéens et le jury de collégiens fait découvrir les plaisirs réunis de la lecture et de la culture scientifique. Cette année, le thème retenu est « La lumière ».


Les deux lauréats :

- Pour le prix du livre Sciences pour tous des collégiens : Le monde merveilleux des océans, de Catherine Vadon, Belin, 2010
- Pour le prix du livre Sciences pour tous des lycéens : *Le labo des sons et des lumières*, d'Alain Schuhl et Hélène Maurel, Le Pommier, 2010

Ce prix littéraire de la culture scientifique permet aux élèves de saisir les grands enjeux de la science contemporaine en associant le plaisir de la lecture.

Ce prix est organisé par le Rectorat de Bordeaux et le Rectorat de Rouen, avec le soutien du Syndicat national de l'édition, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Académie des Sciences, de la Librairie Mollat et de L'union des professeurs de Physique et de Chimie. La nationalisation de ce prix a été réalisée grâce à l'aide financière du CEA qui dote chaque collège et lycée participant d'un lot de 10 titres présélectionnés par les rectorats en fonction d'une thématique.

Pour l'année 2015-2016, le thème de la sélection sera « Le cerveau ».



Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs français. Avec plus de 650 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Christine de Mazières. www.sne.fr